

La sécurité internationale après la guerre froide.

Onnig Beylerian

Volume 23, numéro 1, 1992

L'effacement de la confrontation est-ouest et la remise en cause des alliances

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702972ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702972ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Beylerian, O. (1992). La sécurité internationale après la guerre froide. *Études internationales*, 23(1), 169–180. <https://doi.org/10.7202/702972ar>

LIVRES

1. Étude bibliographique

La sécurité internationale après la guerre froide*

Onnig BEYLERIAN**

La guerre froide relève désormais de l'histoire et nous voici confrontés à la naissance d'une ère nouvelle. Comme à chaque transformation de l'ordre politique mondial, les États s'interrogent sur la modalité de leurs sécurités extérieure et intérieure. Le cours des changements actuels est si rapide et imprévisible que personne ne peut prédire avec exactitude les traits principaux du nouvel ordre international. Il est indispensable, par contre, de prospecter l'avenir; d'analyser les mondes nécessaires, possibles et probables; comparer les uns aux autres, les confronter régulièrement avec les nouvelles données internationales.

Les livres que nous recensons se proposent justement d'examiner les problèmes de la sécurité internationale après la guerre froide. Alors que plusieurs des contributions qui y paraissent ont passablement vieilli, ces ouvrages constituent quand même un point de départ valable dans l'analyse prospective de questions centrales de la sécurité internationale.

Avant même d'aborder les thèmes que nous avons choisi de traiter, il convient de rappeler les particularités historiques de la fin de l'ordre international fondé en 1947. Deux séries d'événements méritent d'être soulignées car elles indiquent la trajectoire qu'a prise la présente restructuration de l'ordre

* KEGLEY, Charles W. Jr. and SCHWAB, Kenneth L., eds. *After the Cold War: Questioning the Morality of Nuclear Deterrence*. Boulder, CO: Westview Press, 1991, 276 p.

LYNN-JONES, Sean M., ed. *The Cold War and After: Prospects for Peace*. Cambridge, MA, MIT Press, 1991, 251p.

JERVIS, Robert and BIALER, Seweryn, eds. *Soviet-American Relations After the Cold War*. Durham, NC: Duke University Press, 1991, 353 p.

BUZAN, Barry. *People, States and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*. Second Edition. Boulder, CO: Lynne Rienner, 1991, 393 p.

** *Chargé de cours au Département de science politique, Université du Québec à Montréal.*

international. En premier lieu, l'URSS termina en automne 1989 son emprise sur l'Europe de l'Est et l'Allemagne de l'Est, permit à l'Allemagne, en septembre 1990, d'amorcer la restauration de son statut politique mondial et mit fin au pacte de Varsovie, en mars 1991. En deuxième lieu, la fin de cette emprise fut suivie par l'effondrement, en août 1991, du régime politique et économique soviétique, lequel entraîna à son tour, en décembre 1991, la dissolution même de l'Union.

I - La structure de l'ordre international naissant

Il est difficile de procéder à la délimitation de cette structure en ignorant les moyens par lesquels la stabilité était maintenue durant la guerre froide. À cet égard l'article de Gaddis¹, paru en 1986, s'avère utile et important car il comporte une illustration élégante des conditions de cette stabilité. Gaddis présente la guerre froide comme une «longue paix» rendue possible par le bipolarisme américano-soviétique. Il s'occupe de montrer, tout au long de son article, comment les mécanismes auto-régulateurs ont fonctionné pour engendrer une stabilité remarquable dans l'ordre international. Le succès de cet article réside dans la démonstration effective de la stabilité du bipolarisme et devint rapidement l'une des expressions les mieux articulées de l'école réaliste en relations internationales. Mearsheimer² en fut si impressionné qu'il les reprit pour créer à son tour une image hyperréaliste de l'avenir de l'ordre régional européen. Lui aussi pense que le bipolarisme, fondé sur une balance approximative des forces, représente l'arrangement polaire le plus stable de tous les ordres internationaux possibles. Mais c'est le multipolarisme qui émergera en dernière analyse, affirme-t-il. Et comme pour renforcer ce multipolarisme inévitable, il propose la distribution sélective et contrôlée des armes nucléaires aux États qui désirent en posséder. Finalement, son analyse se veut une démonstration que les armes nucléaires possèdent des propriétés susceptibles d'injecter dans le multipolarisme une forte dose de stabilité.

À y examiner de près, le multipolarisme nucléarisé de Mearsheimer ne peut produire la stabilité recherchée. La possession quasi universelle des armes nucléaires produirait un ordre international où chaque État aurait un droit de veto sur l'action et la conduite internationales des autres États. Ce serait donc un ordre où le jeu politique serait à résultat nul, une situation de pat généralisé³. Assurément, les puissances majeures, qui jusqu'à maintenant pouvaient pratiquer la politique de la prépondérance et, partant, déterminer la teneur des rapports politiques internationaux, ne seraient plus autorisées à

1. John L. GADDIS, «The Long Peace: Elements of Stability in the Postwar International System», in *The Cold War and After: Prospects for Peace*, pp. 1-44.
2. John J. MEARSHEIMER, «Back to the Future: Instability After the Cold War», *The Cold War and After*, pp. 141-192.
3. En fait cet ordre international s'apparente au «unit veto system» de Morton A. KAPLAN, *System and Process in International Politics*. New York, John Wiley, 1957, pp. 50-52; voir aussi Barry B. HUGHES, *Continuity and Change in World Politics: The Clash of Perspectives*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1990, p. 70.

le faire. À tous les points de vue, c'est un ordre international hautement instable, d'ailleurs éphémère, qui ne peut donner lieu qu'à un ordre hiérarchique⁴ ou polyarchique⁵, deux types d'ordre international dont la configuration n'est pas caractérisée par l'existence de pôles se rivalisant l'allégeance des réseaux d'interactions politiques mondiales.

Au reste, l'émergence d'un multipolarisme au plan mondial paraît invraisemblable, puisqu'il n'y a pas de puissance en vue cherchant à rivaliser avec les États-Unis. La plupart des puissances traditionnelles semblent ne plus vouloir pratiquer la prépondérance politique. L'Allemagne et le Japon, par exemple, ont montré les avantages du «droit d'aller sans armes». ⁶ La particularité de la situation actuelle est que les États-Unis se trouvent être la seule puissance mondiale capable d'exercer une politique de puissance. Mais eux aussi songent à suivre l'exemple de leurs partenaires; leur puissance économique n'est plus ce qu'elle était après la guerre; l'opinion publique, des groupes d'intérêts et des forces politiques américaines se demandent si les États-Unis devraient continuer, par principe, à assumer la part du lion des responsabilités de la défense collective de l'Occident et même des intérêts collectifs des grandes puissances.

Il a plutôt tendance à former un concert des grandes puissances. Les États-Unis en tout cas semblent avoir pris goût à cet exercice depuis leur heureuse expérience au golfe Persique. Essentiellement, ce concert serait formé d'un noyau nord-américain, européen et soviétique, ou eurasiatique. Ce serait une concentration de puissance d'une telle envergure que le Japon et la Chine, et probablement l'Inde, ne pourront y résister. La présence de la Chine et de l'Inde permettrait ainsi de rassurer le Tiers-Monde des intentions pacifiques et démocratiques d'un tel concert. Éventuellement, le concert pourrait s'élargir pour inclure des puissances moyennes, surtout du Tiers-Monde.⁷

Mais la formation d'un tel concert représente encore des problèmes très complexes. En premier lieu, certaines puissances sont aux prises avec des restructurations politiques internes; même les États-Unis, pourtant réputés exempts de ces processus, affrontent déjà l'épineuse refonte radicale de leur politique mondiale. En deuxième lieu, des coalitions puissantes peuvent être montées à partir de plusieurs zones de civilisation, par une variété d'acteurs internationaux, contre ce qui pourrait être perçu comme un directoire. Enfin,

4. KAPLAN, *op. cit.*, pp. 48-49.

5. Pour une description de ce système, voir Seymour BROWN, *New Forces, Old Forces, and the Future of World Politics*, Glenville, IL., Scott, Foresman, 1988, pp. 242, 245, 260, 263.

6. Le terme provient de Alain JOXE, *Le cycle de la dissuasion (1945-1990): essai de stratégie critique*. Paris, Éditions de la Découverte/Fondation pour les Études de Défense Nationale, 1990, p. 37.

7. Pour une variante très bien articulée voir Richard ROSECRANCE, «Regionalism and the post-Cold War Era», *International Journal*, XLVI, no. 3, été 1991, pp. 379-385; mais aussi Robert JERVIS dans *Soviet-American Relations After the Cold War* recensée ici, p. 304.

des dissensions majeures entre les puissances occidentales peuvent se signaler dans la sphère des rapports économiques internationaux ; la réhabilitation du statut politique mondial du Japon pourrait bien faire ressortir des différences d'intérêts entre celui-ci et l'Europe, posant ainsi aux États-Unis de graves problèmes d'équilibre et même d'identité.⁸ Cependant, l'idée du concert mérite d'être étudiée sérieusement ; elle pourrait se matérialiser, par exemple, dans le domaine de la prolifération nucléaire et des transferts de la technologie militaire.

II - La dissolution de l'Union soviétique et la politique américaine

Est-il pertinent de parler de rapports soviéto-américains ? Si la réponse est claire aujourd'hui, elle ne l'était certainement pas au moment où R. Jervis et S. Bialer éditèrent leur recueil. Tous les auteurs de cette collection supposent que l'URSS demeurera intacte et que les deux superpuissances auront la même influence dans le nouvel ordre international. Pour Nordlinger⁹, par exemple, maintenant que l'URSS semble être pacifiée, les États-Unis peuvent enfin profiter de l'immunité relative, que leur confère leur position géopolitique, pour redéfinir leur sécurité sans se soucier des menaces extérieures. D'autres entrevoient déjà le début d'un régime de sécurité mutuelle et une collaboration plus étroite dans le domaine de l'environnement, la réforme des organisations internationales et dans les diverses régions internationales, surtout dans le Tiers-Monde.¹⁰ D'une certaine manière, le recueil est une célébration de l'avènement du partenariat soviéto-américain sur lequel Moscou avait tant investi durant la guerre froide.

Mais toute cette perspective se dissipa depuis les bouleversements d'août 1991. Il ne s'agit plus maintenant d'explorer les diverses formes de coopération, comme Jervis le fait dans sa conclusion¹¹, avec une puissance qui n'existe plus dans son ancienne forme. Les termes du problème sont plus élémentaires. Les États-Unis, et avec eux l'Occident, se demandent à présent s'ils doivent œuvrer à la restauration de la puissance eurasiatique que fut la défunte Union soviétique, ou s'ils doivent plutôt encourager l'émergence d'un quarantaine d'États eurasiatiques indépendants ; s'ils doivent prendre part

8. Pour les problèmes de la réhabilitation politique mondiale du Japon, voir Karel van WOLFEREN, «An Economic Pearl Harbor», *New York Times*, December 2, 1991 ; et les thèses perspicaces de Immanuel WALLERSTEIN, «Japan and the Future Trajectory of the World-System : Lessons from History?», dans son *Geopolitics and Geoculture : Essays on the Changing World-System*, Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1991, pp. 36-48.

9. Dans son chapitre, «America's Strategic Immunity : The Basis of a National Security Strategy», pp. 239-261.

10. G. SCHWEITZER sur la protection environnementale, pp. 225-236 ; T. GATI sur la redécouverte des Nations Unies, pp. 197-224 ; D. ZAGORIA (164-182), C. GATI (148-163) et H. SAUNDERS (109-132) respectivement sur la coopération en Asie, en Europe et dans le Tiers-Monde.

11. JERVIS, «Conclusion», pp. 304-306.

activement au redressement politique et économique en Eurasie (ou au Proche-Occident ...) ou contenir simplement les instabilités, comme celles de la Yougoslavie.

Aucun gouvernement occidental ne pense qu'il s'expose à un danger immédiat en refusant de participer à une aide active et substantielle, bien que l'opinion lie plus souvent les instabilités soviétiques à la récession économique qui semble vouloir persister. Peu sont convaincus, par ailleurs, qu'un plan Marshall conviendrait à la solution de la crise soviétique. Non seulement faudrait-il réunir des capitaux considérables, du reste introuvables, et transférer des technologies administratives et entrepreneuriales, mais encore participer activement à une révolution politique et économique sans laquelle un tel plan serait vraiment futile. Comme Bialer¹² l'indique, malgré leur volonté de réformer radicalement, les Soviétiques ne se départiront pas de sitôt de leur idéal socialiste et égalitaire. Un engagement actif dans ces transformations serait donc vraiment aventureux.

Pour le moment, la préoccupation des États-Unis concerne le sort des armes nucléaires soviétiques et l'exportation des technologies nucléaires et balistiques, surtout vers les pays islamiques. Ils souhaitent que le redressement économique se fasse le moins douloureusement possible en occasionnant le moins d'ennui pour la restructuration de l'ordre international. Quoique le parcours de la stabilisation soit impossible à esquisser d'avance, ils peuvent compter sur la probabilité que le rétablissement de la vie économique sera forcément inégal de république en république, d'une «oblast» à une autre, d'une république et région autonome à une autre. En Russie même, de nouveaux pouvoirs souverains pourraient surgir en Sibérie, comme à l'Ouest de l'Oural. D'autres républiques, dont la viabilité économique indépendante est faible, chercheront, malgré les obstacles interethniques, la régionalisation comme dans le Caucase et en Asie centrale. Mais tout cela suppose un processus ardu et long; nul ne peut garantir qu'au bout de la ligne attendrait un congrès constitutionnel, du genre de Philadelphie 1787 qui créerait l'union des républiques eurasiatiques; pas plus d'ailleurs que l'apparition d'une démocratie libérale et d'un capitalisme, mais de solutions institutionnelles adoptant à la fois la démocratie économique et politique, ainsi que l'économie de marché¹³, et qui éviteraient la reprise des schèmes traditionnels du capitalisme ou du socialisme.

III - L'utilité des armes nucléaires

Pendant longtemps, on attribua à la dissuasion nucléaire l'absence de toute guerre entre les deux superpuissances. Ce n'est que récemment que l'on parvint à mettre en question ce postulat. Pour J. Mueller, même en l'absence

12. S. BIALER, «Is Socialism Dead?», pp. 98-106.

13. Voir à cet effet Jon ELSTER, «Arguments for Constitutional Choice: Reflections on the Transition to Socialism», dans *Constitutionalism and Democracy* edited by Jon ELSTER and Rune SLAGSTAD. Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1989, pp. 303-326; et *Alternatives to Capitalism*, edited by Jon ELSTER and Karl Ove MOENE. Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1989.

d'armes nucléaires, les États-Unis et l'Union soviétique auraient pu réussir à éviter la guerre à cause de facteurs non militaires. Ainsi, les armes nucléaires n'étaient pas absolument indispensables ; la dissuasion conventionnelle aurait pu tout aussi bien créer le même effet.¹⁴

Ces thèses soulevèrent des objections, notamment de la part de R. Jervis. Ce qu'il faut voir dans ces armes, dit-il, ce sont d'abord les effets politiques.¹⁵ La stabilité aurait été impossible soit par la dissuasion conventionnelle, soit par la dissuasion nucléaire ; en fait, sans la possession des armes conventionnelles, combinées avec des compétences diplomatico-politiques, il est impossible de pouvoir réclamer que l'on puisse actualiser la dissuasion nucléaire.

Au fond, Jervis pose le problème de l'utilité des armes nucléaires. Ce problème s'articule autour de deux argumentations, d'ailleurs reprises par les auteurs du recueil de Kegley-Schwab. La première consiste essentiellement à attribuer aux armes nucléaires une valeur positive. En effet, elles semblent avoir produit chez les grandes puissances industrialisées un comportement plus responsable ; elles ne peuvent plus provoquer des guerres mondiales. De plus, les armes nucléaires incitent les dirigeants et les élites à calculer plus rigoureusement les enjeux et risques, donnant lieu ainsi à un comportement plus rationnel ; ce qui est paradoxal si l'on tient compte que l'utilisation de ces armes tient de l'irrationnel. Enfin, elles agissent en tant que mécanisme d'auto-contrainte. Jusqu'à l'avènement de l'ère nucléaire, l'être humain avait démontré sa faiblesse de volonté face à ses tendances prédatrices ; l'arme nucléaire l'aide ainsi à surmonter cette faiblesse en le menaçant d'annihilation s'il venait à succomber à ses déviations agressives.

Les arguments en faveur de l'utilité positive des armes nucléaires sont contrebalancés par ceux qui définissent une valeur négative. En effet, elles n'ont pas empêché, durant l'ordre international de 1947-1989, la survenance des guerres conventionnelles hautement destructrices. De plus, il n'existe aucun mécanisme régulateur qui empêcherait la violence de franchir le seuil nucléaire ; en fait, ce seuil n'est sensible qu'aux dirigeants avertis et à leurs mécanismes de gestion de crise. En outre, si la probabilité de l'emploi de ces armes est de zéro, elles ne peuvent servir à dissuader ; pour qu'elles conservent leur crédibilité il faut que la probabilité soit plus que zéro auquel cas il est hautement possible qu'à long terme elles soient utilisées.¹⁶

14. John MUELLER, «The Essential Irrelevance of Nuclear Weapons: Stability in the Postwar World», dans *The Cold War and After*, pp. 45-69. Il répète essentiellement, parfois mot par mot, les mêmes thèses dans les deux autres recueils : «Deterrence, Nuclear Weapons, Morality, and War», dans *After the Cold War*, pp. 69-98 ; «Taking Peace Seriously: Two Proposals», dans *Soviet-American Relations After the Cold War*, pp. 262-275.

15. R. JERVIS, «The Political Effects of Nuclear Weapons: A Comment», dans *The Cold War and After*, pp. 70-80.

16. K. BOULDING, «What Power do Nuclear Weapons Give their Possessors? The Basic Instability of Deterrence», p. 104.

Comment résoudre ce dilemme? Des trois groupes d'auteurs qui ont contribué au recueil de Kegley-Schwab, le groupe des moralistes tente d'évaluer la valeur morale de la possession des armes nucléaires. Chez ce groupe la dissuasion nucléaire ne serait pas conforme à la doctrine chrétienne de la guerre juste. Elle n'épargne personne, même pas les non combattants; l'un des postulats de la destruction mutuelle assurée (MAD) étant justement la prise virtuelle d'otages des populations civiles. Elle implique des dommages disproportionnés malgré le calibre de la violence nucléaire par des modes de ciblage plus précis. Elle ne réussit ni à enrayer le mal ni à protéger le bien; tous les deux se trouvent également anéantis.¹⁷

Le recueil de Kegley-Schwab ne réclame pas pouvoir trancher ce débat d'une manière ou d'une autre. D'ailleurs les moralistes sont bien conscients que l'élimination des armes nucléaires est proprement impossible. Leur objectif est plutôt d'élaborer les principes moraux du «contrôle éthique» de ces armes. Mais leur réflexion nous laisse perplexe; par exemple, leur souci de montrer la valeur morale des armes nucléaires les conduit indirectement vers les tenants de la faisabilité de la guerre nucléaire limitée.¹⁸ Par contre, les propositions de Kattenburg¹⁹ paraissent plus intéressantes. Le MAD étant une constante, il estime que la réduction des arsenaux nucléaires américain et soviétique à un strict minimum, sans porter atteinte aux principes du MAD, est maintenant faisable. Mais elle devra se faire parallèlement à la constitution d'une entité supranationale chargée d'intégrer ces arsenaux et de contrôler un arsenal unique selon des nouveaux principes de dissuasion; en définitive, un arsenal nucléaire assez compact perfectionné périodiquement par des innovations technologiques.

Quoique ce projet soit louable, et nous souhaitons qu'il soit examiné méthodiquement, il contient des problèmes difficiles à résoudre. Si la réduction des arsenaux nucléaires américain et soviétique ne semblent pas représenter des problèmes insurmontables, il est encore difficile d'envisager la manière dont les États nucléaires consentiront à s'en défaire et participer à ce contrôle supranational, ou encore comment les États nucléaires non déclarés viendraient à renoncer à leur projet d'accession aux réseaux exclusifs des rapports de puissance. Car si les armes nucléaires ont une fonction politique c'est bien ce projet. Il y aurait ainsi une problématique à examiner dans toutes ses composantes. Dans quelle mesure la réduction des deux plus grands arsenaux nucléaires, et par conséquent la fin de la domination du bipolarisme nucléaire dominant, fera-t-elle ressortir le multipolarisme nucléaire existant? Facilitera-t-elle la prolifération des armes nucléaires à tout État désirant s'en

17. Il s'agit des chapitres du Cardinal BERNARDIN, «Ordering Our Destiny: Politics, Strategy, and Ethics»; de Janice LOVE, «From Pacifism to Apocalyptic Visions: Religious Perspectives on Nuclear Deterrence»; et de James Turner JOHNSON, «Can Contemporary War Be Just? Elements in the Moral Debate».

18. C'est ce à quoi aboutit Bruce RUSSETT avec sa «dissuasion contre-combattante» dans son «An Acceptable Role for Nuclear Weapons», pp. 136-139.

19. Paul M. KATTENBURG, «MAD (Minimum Assured Deterrence) is still the Moral Position», pp. 116-120.

procurer? Une réponse très approximative à ces questions nous indiquerait l'institutionnalisation du droit à la nucléarisation, mais associée à l'adhésion au principe de la supranationalisation du contrôle des arsenaux nucléaires.

IV – La sécurité européenne

Malgré que la guerre froide soit bel et bien terminée en Europe, aucun arrangement n'a été encore établi assurant la sécurité de tous les États européens. La Charte de Paris, signée en novembre 1990 à l'issue du Sommet de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), ne fit que reconnaître la réunification de l'Allemagne et la réduction considérable des forces conventionnelles en Europe centrale. Elle étendit, certes, les mandats institutionnels de la CSCE sans pour autant parvenir à satisfaire les besoins de sécurité des États de l'Europe orientale.

La plupart des recueils relatent en général des problèmes de l'édification d'un régime de sécurité aussi bien que de leurs solutions correspondantes. Cependant, ce sont sans doute les articles de Snyder, de Mearsheimer et, dans une certaine mesure, de Van Evera²⁰ qui firent écho dans les milieux académiques par la manière dont ils brossèrent le tableau de l'avenir de la sécurité européenne. Pour Snyder, le danger principal de la stabilité européenne réside dans l'émergence possible de la politique prétorienne en Europe orientale. Cette politique résulterait de l'absence d'institutions aptes à canaliser les énergies participatrices et démocratisantes qui se sont signalées avec l'effondrement des pouvoirs socialistes. Snyder propose une solution tirée de l'approche néo-institutionnaliste ; il s'agit de recruter un à un les régimes réformistes de l'Europe orientale en leur attribuant un lien associatif muni d'un programme d'intégration établi selon le progrès qu'ils auront enregistré dans la conversion vers l'économie de marché et la démocratie électorale.

Il est indéniable que le problème principal de la sécurité européenne est intimement associé à l'instabilité politique et économique des sociétés est-européennes. L'instauration des institutions démocratiques et de l'économie de marché ne s'est pas avérée aussi aisée qu'on le croyait, comme les premiers résultats de la privatisation des entreprises d'État et l'absence d'investissements occidentaux le démontrent. D'ores et déjà, on ne peut assurer que les institutions ressembleront typiquement à celles de l'Occident, malgré la volonté d'introduire le marché libre et la démocratie électorale.²¹ Aussi longtemps que l'Europe orientale cherchera sa voie sociétale, il y aura, aux yeux des Occidentaux, suffisamment d'instabilité pour empêcher leur plein engagement dans la création d'une Europe sûre.

20. J. Snyder, «Averting Anarchy in the New Europe», *The Cold War and After*, pp. 104-140 ; S. Van EVERA, «Primed For Peace: Europe after the Cold War», *ibid.*, pp. 193-243.

21. Voir par exemple à cet égard Adam PRZEWORSKI, *Democracy and the Market : Political and Economic Reforms in Eastern Europe and Latin America*. Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1991, pp. 7-8, 187-191.

Face à cette situation d'instabilité latente, l'Europe occidentale continue d'assurer sa propre sécurité par le biais de l'OTAN. Mais l'extension de sa garantie de sécurité aux États de l'Europe orientale est improbable puisque Washington s'est toujours montré réticent à assurer la sécurité nationale des pays de l'Europe orientale.²²

Peu de temps avant le Sommet de Paris de la CSCE, plusieurs observateurs avaient tendance à attribuer ce rôle à la CSCE. Mais là encore un problème se pose: il n'existe pas au sein de cette institution une autorité centrale et absolument légitime, avalisée par un pouvoir d'intervention, capable de garantir dans les faits la sécurité de tous les États européens. Certains chercheurs ont proposé quelques idées intéressantes à cet égard, la plus connue étant la constitution d'un Concert européen à l'intérieur du cadre de la CSCE qui fonctionnerait selon les principes (renouvelés) de la sécurité collective.²³ Mais ces idées demeurent encore peu développées et supposent un travail politique ardu auprès des élites politiques et des publics, pour ne rien dire des petits États qui considéreraient ce concert comme un directoire dictant leur orientation nationale.

Plus réaliste et faisable paraît le projet franco-allemand consistant à former une force de défense européenne capable de rendre opérationnel éventuellement une sorte de sécurité collective en Europe. La France et l'Allemagne réussiront-elles à reproduire l'expérience de la formation du marché commun européen dans le domaine de la sécurité? Question délicate dont la réponse dépend entièrement de leur volonté de fusionner leur identité politico-culturelle et conception de la politique mondiale. Mais pour le moment elles sont capables de diverger comme elles l'ont démontré dans le cas de la guerre civile yougoslave. Tandis que l'Allemagne penche fortement pour la reconnaissance de la Croatie, la France manifeste ses réserves quant à la dissolution de la fédération yougoslave et montre sa sympathie envers la Serbie.

D'ailleurs, cette guerre a montré les limites des aspirations et compétences politiques de la Communauté européenne (CE). Tout d'abord, le recrutement individuel des pays de l'Europe orientale n'est pas vraiment une idée heureuse et peut même empirer les instabilités existantes en provoquant, parmi les pays de l'Est, une course hautement compétitive vers l'Europe communautaire. Ainsi, pour la Croatie il est plus avantageux de quitter la fédération yougoslave et se préparer à l'adhésion à la Communauté que d'y rester et lier le sort de son redressement économique à celui des républiques yougoslaves moins fortunées par l'histoire. Quoique la Communauté parvint à contenir cette guerre civile et adopter une vue unique à l'égard de ce conflit, elle ne put se trouver un rôle dans la stabilisation de la Yougoslavie. La suggestion d'y

22. Robert JERVIS, «Conclusion», dans *Soviet-American Relations After the Cold War*, pp. 309-311; et Charles GATI, «East and West in Eastern Europe», *ibid.*, pp. 148-163.

23. Voir par exemple Charles A. KUPCHAN et Clifford A. KUPCHAN, «Concerts, Collective Security, and the Future of Europe», *International Security*, Summer 1991, vol. 16, no. 1, pp. 114-161.

envoyer une force de maintien de la paix, sous l'égide de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO), ne recueillit aucun suffrage. Pourtant c'était là une occasion de forger l'identité de la défense commune de l'Europe.

À court terme, il apparaît que la CE n'a d'autre choix que de continuer à circonscrire les instabilités orientales pendant qu'elle chercherait à élaborer les modalités du «marché commun» de la sécurité en Europe. L'ajournement indéfini d'un régime de sécurité, au-delà des grands principes de la CSCE, conduirait l'Europe vers le scénario morbide de Mearsheimer. S'il y a bien un résultat qu'il faudrait attendre du Sommet de Maastricht, c'est moins les linéaments d'une union politique européenne, qu'une plus grande harmonisation et centralisation des politiques extérieures et de défense des Douze. Sans doute avant longtemps la Communauté se rendra compte qu'il est préférable d'absorber les pays de l'Europe orientale que de continuer à circonscrire leurs instabilités et de laisser paraître une Europe des Pauvres. Mais une telle absorption suppose un deuxième départ pour la Communauté.

V - Les études sur la sécurité internationale

S'il y a bien un héritage positif que l'ordre international précédent nous a légué c'est bien la conscience que la sécurité individuelle des États, des nations et des communautés sont en réalité intimement liées l'une à l'autre. Pendant la guerre froide, les puissances mondiales ont vécu des expériences historiques qui démontrèrent l'indissociabilité des sécurités nationales. La dissuasion nucléaire, la gestion des crises, les négociations sur les armements nucléaires stratégiques, la détente entre les États-Unis et l'Union soviétique du début des années soixante-dix, les nombreuses opérations de maintien de la paix entreprises par l'ONU, enfin, la CSCE - pour ne mentionner que ces grandes expériences de sécurité - indiquent comment des parties adverses peuvent, sans préjudice à leurs intérêts, négocier le désamorçage de leur hostilité, ralentir, voire arrêter le cours d'aggravation dans lequel ils se trouvaient et entamer un processus de sécurisation susceptible de les conduire vers le règlement de leur contentieux.

C'est principalement au sein des études stratégiques qu'apparut cette conscience de la nécessité de coopérer dans le domaine de la sécurité. L'intégration des armes nucléaires dans l'arsenal américain, par exemple, était au départ entièrement motivée par la défense de l'Europe occidentale contre la supériorité en puissance militaire conventionnelle soviétique en Europe. Pendant une décennie, les armes nucléaires étaient ainsi soumises au calcul de la stratégie militaire et servaient les fins de la sécurité nationale. Il ne s'agissait pas ici de tenir compte, au cours même des considérations de la sécurité nationale, de la manière dont l'URSS analysait les besoins de sa sécurité nationale. C'est lorsque les deux côtés possédèrent la capacité de représailles assurées - rendant ainsi inopérante la dissuasion nucléaire considérée sous l'angle d'une stratégie nationale déployée à l'endroit de l'autre côté - que toute poursuite de la logique de la dissuasion nucléaire devait dorénavant tenir

compte des besoins de la sécurité nationale de la partie adverse. D'où l'indissociabilité des sécurités nationale américaine et soviétique.

L'un des mérites de Buzan est justement d'avoir exploré le terrain dans lequel devront être encore jetés les fondements de la sécurité internationale en tant que discipline distincte des études stratégiques, mais faisant partie de la famille des études internationales. Aussi n'est-il pas étonnant de le voir différencier la sécurité internationale des études stratégiques.²⁴ Mais ses tentatives ont produit des résultats mitigés. D'une part, à cause de sa conception des études stratégiques dont la préoccupation principale serait, selon lui, l'examen de l'impact de la technologie militaire dans les relations internationales.²⁵ C'est une conception allant nettement à l'encontre du consensus actuel qui considère ces études comme une discipline se vouant à l'étude de la logique du recours à la force et à la violence organisées, ou, si l'on veut, de l'adéquation des voies-et-moyens militaires avec les fins politiques.

D'autre part, son terrain d'exploration est si vaste qu'il est difficile d'identifier les balises et les contours précis de la sécurité internationale. Le noyau dur de son ouvrage consiste dans l'analyse des sources de l'insécurité chez l'individu en passant par celles de l'État pour terminer avec celles qui paraissent dans les systèmes politique et économique internationaux. Son étude des insécurités se fonde sur le couple menace-vulnérabilité; un cadre d'analyse indispensable pour la thématisation de cette nouvelle discipline. C'est ici d'ailleurs que l'on trouve la raison de la fécondité de ses idées sur la nature de la sécurité dont la problématique, que Buzan ne cesse de nous rappeler d'un bout à l'autre de son ouvrage, doit dériver du postulat néo-réaliste de la structure anarchique²⁶ du système international. Mais en bout de ligne, on ne trouve pas des propositions succinctes dénotant une délimitation suffisante des problèmes de sécurité internationale sur lesquels un accord entre chercheurs est possible afin d'entamer un programme de recherche.

Une raison pour laquelle l'étude de Buzan demeure une exploration somme toute assez vaste de la sécurité internationale est son insistance de l'étudier d'après ses dimensions militaire, politique, économique, sociétale et environnementale.²⁷ Il énonce en fait une délimitation maximaliste qui risque de conduire les acquis de cette discipline vers des impasses théoriques.²⁸ S'il a raison de souligner les dimensions multiples de la sécurité, il reste muet sur les questions de méthode: comment expliquer, par exemple, la conversion des insécurités politiques et économiques en des termes militaires lesquels constituent l'aspect le plus visible et palpable de la sécurité internationale? Les

24. *People, States, & Fear*, pp. 23-25, 372-74.

25. *Ibid.*, p. 25. Voir aussi son ouvrage *An Introduction to Strategic Studies: Military Technology and International Relations*. London, Macmillan, 1987.

26. *Op. cit.*, p. 21, 175-76.

27. Pour une présentation assez succincte, voir son «New Patterns of Global Security in the Twenty-First Century», *International Affairs* 67, 3, 1991, pp. 431-451.

28. Voir par exemple Stephen M. WALT, «The Renaissance of Security Studies», *International Studies Quarterly*, 35(2), June 1991, p. 213.

crises économiques mondiales, qui affectent inégalement les sécurités économiques nationales, doivent-elles être traitées sous l'angle de la sécurité internationale? Ce sont là, très brièvement, quelques questions méthodologiques auxquelles devraient s'atteler les chercheurs en sécurité internationale.²⁹

29. Voir aussi à cet égard Helga HAFTENDORN, «The Security Puzzle: Theory-Building and Discipline-Building in International Security», *International Studies Quarterly*, 35(1) March 1991, pp. 3-17.